

sommateur d'écouler les marchandises produites et, ensuite, par un escompte compensé qui permet d'ajuster le coût des produits au coût de la vie.

Il en résulte donc que les pauvres et les riches peuvent non seulement satisfaire leurs besoins essentiels, mais, de plus, se donner une honnête aisance, selon leur revenu, leurs talents et leur ambition.

Le Crédit social est une mesure qui atteint directement l'individu par le dividende national et l'escompte compensé, alors que, actuellement, par les diverses mesures gouvernementales de sécurité sociale, plus de la moitié des sommes d'argent consacrées à l'individu ou à la famille ne parviennent jamais à l'individu, compte tenu des intermédiaires, de la multiplicité des programmes et de la double administration.

L'individu est sursaturé de taxes, actuellement, et ne retire que des miettes. Il y est donc impossible à un vieillard de boucler son budget avec une pension maximum de \$107. Il est aussi impossible à un aveugle de vivre avec une pension maximum de \$75 par mois. Ainsi, les familles ou les veuves dépendant des allocations de bien-être social ne peuvent se tirer d'affaire. Le nombre de pauvres, au Canada, ne fait que s'accroître, malgré les mesures de sécurité sociale de plus en plus importantes.

En toute honnêteté, les députés se doivent d'étudier sérieusement les propositions crédites, en vue de doter notre pays d'un système de distribution des richesses aussi efficace que notre système de production.

J'aimerais rappeler à la Chambre que, malgré ce qu'en disent certains députés, le problème de la pauvreté au Canada dépend du système monétaire et de la politique actuelle, parce que même si nous avons généralisé l'application de nos méthodes de production, nous n'avons rien fait pour perfectionner notre méthode de distribution des richesses pour vraiment rejoindre ceux pour qui nous produisons. Deux millions d'enfants vivent dans la pauvreté au Canada; 350,000 femmes et un million d'enfants dépendent de l'assistance publique. Une famille urbaine sur cinq, au Canada, a un revenu inférieur à \$3,000 par année. Enfin, plus de 160,000 familles rurales ont un revenu inférieur à \$3,000 par année.

● (5.20 p.m.)

Ces données statistiques étaient tirées du numéro de novembre 1969 de *McLean's Report*.

Étant donné cette pauvreté, nous constatons que la production doit être distribuée équitablement afin de rejoindre la personne humaine, selon un système de distribution respectant la liberté et la dignité. Voilà pour-

[M. Fortin.]

quoi j'ai le plaisir et l'honneur d'appuyer la motion présentée par l'honorable député de Shefford, et j'estime qu'il est de mon devoir d'inviter les députés de tous les partis à l'étudier sérieusement.

Si nous ne l'étudions pas et si les autres députés n'ont rien à proposer, c'est signe qu'ils encouragent le système actuel et qu'ils se font les complices de la généralisation de la pauvreté.

Nous tournons en rond dans ce système. Le gouvernement donne donc raison à ceux qui le contestent et qui veulent le faire sauter. A notre avis, ce n'est pas par la contestation que nous y parviendrons, mais par une étude sérieuse et honnête. Les cultivateurs, aujourd'hui, étudient leurs problèmes et tentent de trouver des solutions qu'ils ne veulent imposer à personne. Ils ne font qu'inviter les autres à étudier leurs problèmes.

J'invite donc les députés à étudier des propositions et des résolutions pour tenter de régler les problèmes avec lesquels les Canadiens sont actuellement aux prises.

Nous avons le devoir de donner à chaque Canadien la sécurité économique dans la liberté, en respectant sa dignité, ce qui n'existe certainement pas actuellement.

● (5.30 p.m.)

[Traduction]

**M. Steven Otto (York-Est):** Monsieur l'Orateur, la motion demande que le Parlement étudie sérieusement les propositions monétaires du Crédit social. C'est ce que j'ai l'intention de faire. Il est très mal vu à Ottawa, je le sais, de convenir que l'on est le moins du monde au courant des théories du Crédit social. Le plus humble fonctionnaire n'admettra jamais devant qui que ce soit qu'il les comprend ou même qu'il les a jamais lues. Bien entendu, les membres du Parlement, à moins de 50 pieds de la Chambre, se refuseront à le reconnaître qu'ils ont la moindre idée de quoi il retourne; cependant, au-delà d'un périmètre de 50 pieds; où ils ne sont plus que des zéros, ils concéderont qu'ils en ont quelque notion. Aucun des ministres ne voudrait non plus admettre qu'il y entend goutte et en fait, le ministre de l'Agriculture (M. Olson) niera avoir jamais compris ces théories ou même les comprendre aujourd'hui, car ce n'est pas dans le vent. Mais ce n'a pas toujours été le cas.

Je me souviens de ce qui s'est passé il y a environ six ans; il y a, ici présents, des députés qui étaient alors à la Chambre du temps que le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) était à la tête du gouvernement. On avait présenté une motion de censure parce que le gouvernement refusait d'instaurer l'argent libre de dette. C'était une motion due à l'initiative du crédit social...